

Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2017-2018



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Inscription au Tableau

Création d'une classe de membre inactif

Le nombre de membres inscrits au Tableau de l'OIIQ au 31 mars 2018 s'élevait à 75 042, ce qui comprend 74 254 membres actifs et 788 membres inactifs. La classe de membre inactif a vu le jour au cours de la dernière année afin de reconnaître l'apport à l'amélioration de la santé des Québécois des infirmières et infirmiers aujourd'hui retraités de la profession et n'exerçant plus aucune activité professionnelle réservée. Ainsi, comparativement aux 74 469 membres inscrits en 2016-2017, il y avait 215 membres actifs de moins en 2017-2018, puisque la classe de membre inactif n'existait pas en 2016-2017 et que, par conséquent, tous les membres étaient considérés comme étant actifs. Puisque les membres inactifs n'ont pas de droit d'exercice¹, ils sont considérés comme des départs de la profession aux fins du présent rapport. Rappelons que le nombre de membres de l'OIIQ a augmenté chaque année depuis les mises à la retraite dans le réseau de la santé à la fin des années 1990.

Augmentation des départs dans toutes les tranches d'âge

Quelque 2 700 membres âgés de 55 ans ou plus n'ont pas renouvelé leur inscription au Tableau comme membre actif en 2017-2018², soit 150 de plus que l'année précédente; cette augmentation pourrait s'expliquer, en partie, par la création de la classe de membre inactif. Quant aux membres âgés de moins de 55 ans, près de 1 760 d'entre eux n'ont pas renouvelé leur inscription, soit 130 de plus qu'en 2016-2017.

Un peu moins d'entrées au Tableau

En 2017-2018, 3 290 membres se sont inscrits au Tableau de l'OIIQ pour la première fois et 959 membres ont fait un retour au Tableau, pour un total de 4 249 entrées dans la profession. Ce nombre est le plus bas enregistré au cours des cinq dernières années, mais demeure néanmoins élevé par rapport aux entrées annuelles enregistrées avant 2010.

IPS et droit de prescrire

Près de 500 infirmières praticiennes spécialisées et infirmiers praticiens spécialisés (IPS)

Au 31 mars 2018, l'OIIQ comptait 484 IPS, soit 71 de plus que l'année précédente. Il s'agit de la deuxième croissance en importance à ce jour, après celle de 2015-2016 qui avait enregistré 81 nouvelles recrues. La majorité des IPS, soit 405, détient une spécialité en soins de première ligne; il s'agit par ailleurs de la seule spécialité qui enregistre une croissance notable. On compte néanmoins 23 IPS en néonatalogie et 56 en soins aux adultes. Cette dernière spécialité, créée par l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur les IPS³ le 8 mars 2018, regroupe les anciennes spécialités de cardiologie et de néphrologie. Deux autres spécialités ont été créées, soit la santé mentale et les soins pédiatriques, et une soixantaine de membres sont présentement en formation dans ces spécialités. Au total, environ 350 membres sont en formation pour devenir IPS, toutes spécialités confondues.

Plus de 6 000 membres ont le droit de prescrire

Le déploiement de cette nouvelle activité s'est poursuivi en 2017-2018; en effet, un peu plus de 2 400 membres de l'OIIQ obtenaient un numéro de prescripteur leur permettant de prescrire dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants. L'effectif infirmier comptait ainsi 6 047 prescripteurs au 31 mars 2018, soit à peine plus de deux ans après l'entrée en vigueur du règlement permettant cette activité⁴. Soulignons que seuls les membres répondant aux exigences de ce règlement peuvent obtenir un numéro de prescripteur.

- 1 Au moment de leur déclaration annuelle, les personnes qui veulent se prévaloir du statut de membre inactif s'engagent à n'exercer aucune activité professionnelle réservée et à n'occuper aucune fonction exigeant d'être une infirmière ou un infirmier. Toutefois, elles peuvent utiliser le titre d'infirmière à la retraite ou d'infirmier à la retraite.
- 2 Près de 600 d'entre eux ont renouvelé leur inscription au Tableau comme membre inactif.
- 3 *Règlement sur les classes de spécialités d'infirmière praticienne spécialisée* (chapitre I-8, r. 8).
- 4 *Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier* (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

Exercice de la profession

Croissance de l'effectif infirmier sur le marché de l'emploi

Malgré la diminution du nombre de membres réguliers, le nombre de ces derniers qui déclarent un emploi en soins infirmiers au Québec a augmenté de 0,6 % au cours de la dernière année pour atteindre 70 489, soit 451 de plus qu'à la fermeture du Tableau précédent. Ainsi, en tenant compte des quelque 650 membres qui ont un emploi principal à l'extérieur du Québec, près de 96 % des membres exercent la profession, une profession qui est plus que jamais dans une situation de plein emploi.

Stabilité du taux d'emploi à temps complet

La proportion de l'effectif infirmier déclarant qu'il travaille à temps complet est demeurée stable à 58,5 % en 2017-2018. Rappelons que cette proportion avait atteint la barre des 60 % pour la première fois en 2014-2015, mais qu'elle est redescendue au cours des deux années suivantes. En revanche, le taux d'emploi à temps partiel a augmenté, passant de 31,8 % à 33,4 % entre 2013-2014 et 2017-2018. Quant au taux d'emploi occasionnel, il est à son plus bas niveau des cinq dernières années, soit 8 %.

Légère augmentation de l'effectif dans le RSSS

Le **réseau de la santé et des services sociaux** (RSSS) employait 84,5 % de l'effectif provincial au 31 mars 2018, soit 59 590 infirmières et infirmiers. Ce nombre est en croissance depuis 2010-2011 et, en 2017-2018, le RSSS comptait 463 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une croissance de 0,8 %, comparativement à un taux de 0,6 % pour l'ensemble de l'effectif.

Quant au **secteur privé**, sa part de l'effectif demeure relativement stable à 8,6 %, soit un peu plus de 6 000 infirmières et infirmiers. Parmi ces derniers, le nombre de ceux qui travaillent par l'intermédiaire d'une agence de placement a diminué d'environ 150 et se situe juste sous les 2 600 (emploi principal ou secondaire); ce nombre avait atteint près de 4 000 il y a une dizaine d'années. Par ailleurs on note des augmentations du nombre d'infirmières et infirmiers travaillant dans les cliniques médicales, de soins infirmiers ou de soins de santé variés, les pharmacies et autres entreprises privées du domaine de la santé et des services sociaux.

Les gestionnaires infirmiers toujours moins nombreux

Le nombre d'infirmières et infirmiers qui occupent un poste de gestion diminue constamment depuis le début de la décennie. En 2017-2018, 4 375 membres exerçaient de telles fonctions, représentant 6,2 % de l'effectif; cette proportion atteignait 8 % en 2010-2011. La diminution touche particulièrement la fonction de coordonnatrice d'activités et de chef d'unité de soins infirmiers. On note également des diminutions du nombre de conseillères-cadres et de coordonnatrices de suivi systématique de clientèles.

Augmentation en première ligne, diminution à l'urgence

En 2017-2018, le nombre d'infirmières et infirmiers qui donnent des soins de première ligne a augmenté d'au moins 400. Cette augmentation, attribuable principalement à la pratique dans les groupes de médecine de famille (GMF) et aux quelque 70 nouvelles IPS en première ligne, est la plus importante des dernières années. Au total, les 13 328 membres qui exercent en première ligne représentent 18,9 % de l'effectif, comparativement à 18,5 % l'année précédente. En revanche, on compte près de 140 membres de moins exerçant en soins d'urgence, une première diminution dans ce domaine depuis plus de 10 ans.

Formation et démographie

Formation universitaire : le Québec fait toujours exception

Au cours des deux dernières années, la proportion des titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières a fait des bonds de 2 points de pourcentage. Ainsi, en 2017-2018, cette proportion atteint 43,9 %, ce qui inclut 4,2 % de titulaires d'un diplôme de 2^e ou 3^e cycle en sciences infirmières. Malgré cette progression, le Québec prend toujours de plus en plus de retard par rapport à bien d'autres systèmes de santé du monde occidental. À titre d'exemple, la proportion des infirmières bachelères atteint entre 60 et 70 % dans les autres provinces canadiennes⁵ (ICIS, 2018). Par ailleurs, soulignons qu'en tenant compte de tous les domaines d'études (gestion, santé publique, éducation, etc.), la proportion des titulaires d'un diplôme de cycle supérieur atteint 8,2 %.

Meilleur taux de conformité à la norme de formation continue (NFC)

En 2017, 85,2 % des membres ont déclaré avoir effectué au moins 20 heures de formation continue, dont un minimum de 7 heures de formation accréditée, répondant ainsi aux conditions de la NFC. Il s'agit d'une augmentation de 2 points de pourcentage du taux de conformité à cette norme au cours de la dernière année. L'OIIQ continuera d'encourager et de soutenir ses membres dans leurs démarches pour maintenir à jour leurs compétences.

De moins en moins de membres à l'aube de la retraite

Au 31 mars 2018, 11 231 infirmières et infirmiers étaient âgés de 55 ans ou plus, soit 1 500 de moins qu'il y a quatre ans (2013-2014). Cette tranche d'âge représente désormais un peu moins de 16 % de l'effectif, une proportion qui atteignait presque 20 % au début de la décennie. En outre, on comptait 17 118 infirmières et infirmiers dans le groupe des 45-54 ans, soit environ 950 de moins qu'il y a quatre ans. Ainsi, le sommet de la pyramide des âges se situe désormais chez les 35-44 ans, groupe qui comptait 19 140 infirmières et infirmiers au 31 mars 2018, soit 2 400 de plus qu'en 2013-2014. Enfin, on compte 18 672 infirmières et infirmiers âgés de 25 à 34 ans et 4 328 de 24 ans ou moins; les plus jeunes forment ainsi le tiers (32,6 %) de l'effectif.

Lente progression de l'effectif infirmier masculin

Les infirmiers représentaient 11,2 % de l'effectif en 2017-2018. Cette proportion augmente de 0,2 point de pourcentage en moyenne par an; elle était de 9,4 % il y a dix ans (2007-2008). Chez la relève, les nouveaux infirmiers comptaient pour 13,4 %; la proportion des infirmiers au sein de la relève varie entre 12 et 14 %, selon l'année.

La relève infirmière

Moins de nouveaux permis en 2017-2018

En 2017-2018, l'OIIQ a délivré 3 331 permis d'exercice, soit une centaine de moins que l'année précédente. Malgré quelques fluctuations, le nombre de nouveaux permis se maintient encore cette année – et ce, depuis 2011 – au-dessus de la barre des 3 000; ce seuil n'avait pas été atteint depuis la fin des années 1970. L'année en cours ne devrait pas faire exception, puisqu'au moment de produire ce rapport (août 2018), on comptait déjà quelque 300 nouveaux titulaires de permis de plus qu'à pareille date l'année précédente. Notons que les infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Québec représentaient près de 15 % des titulaires de permis en 2017-2018; cette proportion varie entre 10 et 15 % depuis 2010.

Taux d'emploi plus élevé chez les diplômés du baccalauréat

Parmi la relève ayant obtenu un permis en 2017-2018, 93,2 % des diplômés du baccalauréat initial en sciences infirmières avaient un emploi au Québec au 31 mars 2018, comparativement à 85,1 % des titulaires d'un DEC en soins infirmiers. Jusqu'en 2013-2014, le taux d'emploi de la relève, à la fin de l'année d'obtention du permis, variait entre 92 et 95 %, et ce, indépendamment de la formation initiale. Or, à compter de 2014-2015, le taux d'emploi de la relève titulaire d'un DEC a diminué jusqu'à atteindre 82 % en 2015-2016, tandis que celui de la relève bachelière demeurait au-dessus des 90 %. Malgré une légère amélioration d'environ 2 points de pourcentage du taux d'emploi de la relève en 2017-2018, tant pour les titulaires d'un DEC que pour les titulaires d'un baccalauréat, l'écart demeure de 8 points de pourcentage entre les deux groupes.

5 À l'exception du Manitoba, où cette proportion était de 51 % en 2017.

Peu d'amélioration du taux de poursuite de la formation au baccalauréat

Un peu plus de la moitié des titulaires d'un DEC ayant obtenu leur permis en 2017-2018, soit 52 %, se sont inscrits au baccalauréat en sciences infirmières (cheminement DEC BAC) au cours de l'année. Il s'agit d'une mince amélioration par rapport à la relève des deux années précédentes dont le taux d'inscription au baccalauréat se situait juste sous les 51 %. Soulignons que les titulaires d'un DEC en soins infirmiers représentent un peu plus de 80 % des diplômés du Québec qui obtiennent un permis d'exercice de la profession.

Particularités régionales

Grandes variations du taux de croissance régionale

En 2017-2018, dix régions sur dix-sept ont enregistré une croissance de leur effectif infirmier. Le taux de croissance est supérieur à 1 % dans quatre de ces régions et atteint 2 % en Montérégie et 2,7 % dans Lanaudière. Cependant, sept régions ont enregistré une diminution, celle-ci atteignant 1 % dans trois régions et jusqu'à 2,7 % en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et 4,4 % dans le Bas-Saint-Laurent. Rappelons que la croissance de l'effectif provincial est de 0,6 %.

Soulignons que ces statistiques ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

Taux d'emploi à temps complet inférieur à 55 % dans six régions

Le taux d'emploi à temps complet demeure sous la barre des 55 % dans les régions du Bas Saint-Laurent, de Laval, de Lanaudière, de la Mauricie, de la Montérégie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En outre, malgré une stabilité à l'échelle provinciale, le taux d'emploi à temps complet a continué de diminuer en 2017-2018 dans Lanaudière et en Mauricie. Néanmoins, ce taux se situe dans les 60 % dans cinq régions, soit la Capitale-Nationale, le Centre-du-Québec, la Côte-Nord, l'Estrie et l'Outaouais, et elle atteint un sommet de 77,8 % dans le Nord-du-Québec.

Plus de 45 % de titulaires d'un baccalauréat dans six régions

Alors que le taux moyen de titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières (y compris les cycles supérieurs) atteint presque 44 % pour l'ensemble du Québec, cette proportion dépasse 45 % dans six régions : Bas-Saint-Laurent (46,3 %), Capitale-Nationale (46,6 %), Laval (45,7 %), Montréal (47,6 %), Outaouais (46,6 %) et Saguenay—Lac-Saint-Jean (46,4 %). En revanche, la proportion des titulaires d'un baccalauréat demeure sous les 40 % dans six régions : Centre-du-Québec, Côte-Nord, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides et Montérégie. Toutefois, soulignons que les régions du Centre-du-Québec et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont parmi celles où cette proportion a le plus augmenté au cours des cinq dernières années.

		Ensemble des membres		Relève infirmière ⁶	
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS INSCRITS AU TABLEAU					
Total des inscriptions (membres réguliers)		74 254	100,0	3 208	100,0
• renouvellement de l'inscription		70 005	94,3		
• première inscription ⁷		3 290	4,4	3 208	100,0
• retour au Tableau		959	1,3		
Exercice de la profession	• exercent la profession	71 144	95,8	2 831	88,2
	◦ au Québec	70 489	94,9	2 823	88,0
	◦ à l'extérieur du Québec	655	0,9	8	0,2
	• n'exercent pas la profession	3 110	4,2	377	11,8
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC					
Total des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec		70 489	100,0	2 823	100,0
Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants		8,40			
Région de l'emploi principal	• Bas-Saint-Laurent	1 811	2,6	40	1,4
	• Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 668	3,8	87	3,1
	• Capitale-Nationale	9 149	13,0	339	12,0
	• Mauricie	2 464	3,5	116	4,1
	• Estrie	3 153	4,5	113	4,0
	• Montréal	23 026	32,7	1 052	37,3
	• Outaouais	2 262	3,2	83	2,9
	• Abitibi-Témiscamingue	1 345	1,9	49	1,7
	• Côte-Nord	897	1,3	24	0,9
	• Nord-du-Québec	608	0,9	2	0,1
	• Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	929	1,3	26	0,9
	• Chaudière-Appalaches	2 867	4,1	110	3,9
	• Laval	2 490	3,5	91	3,2
	• Lanaudière	2 714	3,9	130	4,6
	• Laurentides	3 409	4,8	115	4,1
	• Montérégie	9 009	12,8	387	13,7
• Centre-du-Québec	1 688	2,4	59	2,1	

6 Permis délivrés entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

7 Ce nombre comprend 82 titulaires de permis délivrés en 2016-2017 qui se sont inscrits au Tableau pour la première fois en 2017-2018.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Âge	• 24 ans ou moins	4 328	6,1	1 348	47,8
	• 25 à 34 ans	18 672	26,5	967	34,3
	• 35 à 44 ans	19 140	27,2	411	14,6
	• 45 à 54 ans	17 118	24,3	92	3,3
	• 55 ans ou plus	11 231	15,9	5	0,2
	• âge moyen	41,5		27,7	
Sexe	• femmes	62 585	88,8	2 440	86,4
	• hommes	7 904	11,2	383	13,6
Formation initiale	• diplômés du Québec <ul style="list-style-type: none"> ◦ formation collégiale (y compris diplôme d'hôpital) ◦ formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise initiale) 	66 161	93,9	2 453	86,9
	• diplômés hors Québec	4 328	6,1	370	13,1
Plus haut niveau d'études en sciences infirmières	• DEC (y compris diplôme d'hôpital)	34 120	48,4		
	• certificat de 1 ^{er} cycle universitaire	5 402	7,7		
	• baccalauréat	27 974	39,7		
	• 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	2 993	4,2		
Conformité à la norme de formation continue en 2017	• aucune formation	973	1,6		
	• moins de formation que la norme requise	4 810	8,1		
	• 7 hres ou + de formation accréditée (moins que 20 hres totales)	3 013	5,1		
	• conforme à la norme de formation continue	50 708	85,2		
	• membres dispensés ou non visés ⁸	10 985		2 823	
Situation d'emploi	• emploi à temps complet	41 269	58,6	567	20,1
	• emploi à temps partiel	23 536	33,4	1 709	60,5
	• emploi occasionnel	5 671	8,0	547	19,4
	• pas de réponse	13			
Secteur d'emploi	• réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) <ul style="list-style-type: none"> ◦ établissement public (CISSS, CIUSSS, CHU, etc.) ◦ établissement privé conventionné ou non conventionné⁹ 	59 590	84,5	2 652	93,9
	• secteur public (autre que le RSSS)	961	1,4	11	0,4
	• secteur privé <ul style="list-style-type: none"> ◦ agence de placement et de soins privée ◦ autre dans le secteur privé 	6 028	8,6	140	5,0
	• secteur communautaire/OSBL	1 200	1,7	16	0,6
	• secteur de l'éducation <ul style="list-style-type: none"> ◦ formation des infirmières¹⁰ ◦ autre dans le secteur de l'éducation 	2 710	3,8	4	0,1
		1 842	2,6		
		868	1,2		

8 Selon la NFC, des membres peuvent être dispensés de suivre le nombre requis d'heures de formation, notamment les membres qui sont inscrits depuis moins d'un an (relève infirmière et retours au Tableau). En outre, le taux de conformité à la NFC est calculé sur les membres qui avaient renouvelé leur inscription au Tableau en date du 1^{er} mai 2018.

9 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

10 Ce nombre ne comprend pas les 723 infirmières et infirmiers qui occupent un emploi secondaire dans le secteur de la formation infirmière.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Fonction	• clinique	62 663	88,9	2 794	99,0
	◦ infirmière	34 243	48,6	1 992	70,6
	◦ infirmière clinicienne	17 361	24,6	653	23,1
	◦ assistant(e) inf.-chef ou du supérieur immédiat	5 658	8,0	35	1,2
	◦ autre fonction clinique	5 401	7,7	114	4,0
	• gestion	4 375	6,2	29	1,0
	• enseignement	2 634	3,7		
	• recherche	811	1,2		
	• pas de réponse	6			
Domaine de pratique	• soins en santé physique ou à des clientèles particulières	35 363	50,2	1 985	70,3
	◦ soins médicaux et/ou chirurgicaux	8 936	12,7	782	27,7
	◦ soins en gériatrie et gérontologie	7 753	11,0	368	13,0
	◦ soins en périnatalité	3 393	4,8	177	6,3
	◦ soins périopératoires	3 181	4,5	37	1,3
	◦ soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 311	3,3	67	2,4
	◦ autres soins en santé physique ou à des clientèles particulières	9 789	13,9	554	19,6
	• soins critiques	9 992	14,2	291	10,3
	◦ soins d'urgence	5 705	8,1	178	6,3
	◦ soins intensifs	4 287	6,1	113	4,0
• soins de première ligne	13 328	18,9	179	6,3	
◦ maintien/soins à domicile	3 205	4,5			
◦ clinique privée/clinique-réseau/GMF	2 103	3,0			
◦ soins en santé mentale de première ligne	1 670	2,4			
◦ services courants	1 283	1,8			
◦ petite enfance/famille	1 031	1,5			
◦ autres soins de première ligne	4 036	5,7			
	• plusieurs domaines/autres domaines/ne s'applique pas	11 806	16,7	368	13,0

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2018). *Le personnel infirmier réglementé, 2017*. Ottawa, Ontario : ICIS.

Marleau, D. (2018). *Portrait de la relève infirmière 2017-2018*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2018). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2017-2018 – Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2018

Direction, Marketing et événements

7444 (17-18)